



Numéro 24 - Décembre 2005

Non, le froid ne tue pas!

Prochain conseil municipal de Mantes la Jolie → lundi 12 décembre 2005 à 20h30

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (entrée «mariages» de l'Hôtel de Ville, rue Gambetta).

E-mail : marc.jammet@wanadoo.fr
Site Internet:
<http://perso.wanadoo.fr/marcjammet>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, il vous suffit de me le faire savoir.

Si vous pensez que la démocratie a besoin d'informations et que vous souhaitez m'aider financièrement, adressez votre don à PCF MANTES, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville (Chèques à l'ordre d'ADF PCF). Un reçu - pour déduire de vos impôts - vous sera envoyé. Merci d'avance.

**Dans le Mantois, du 9 au 11 décembre
La votation citoyenne**

Avec la Ligue des Droits de l'Homme, le Parti Communiste Français et plusieurs autres organisations locales, nous organisons, cette année pour la première fois, cette initiative. Il s'agit de proposer aux Mantais de se prononcer pour le droit de vote des étrangers aux élections locales.

Dans une dizaine de lieux, des listes d'émargements, une urne et des bulletins de vote seront à votre disposition afin que vous puissiez vous prononcer.

A Mantes la Jolie, je serai présent:

- **Vendredi 9 décembre** de 15h00 à 17h00 devant la Mairie annexe du Val-Fourré (Centre commercial principal)
- **Samedi 10 décembre** de 10h00 à 12h00 devant l'Hôtel de Ville de Mantes la Jolie (rue Gambetta)

(Un troisième lieu de vote en plein air sera ouvert devant la Mairie annexe de Gassicourt, angle rues de Gassicourt et Paul Bert).

Une à une, les annonces de SDF morts de froid se succèdent.

Et chacun de s'émouvoir la larme à l'œil. Et pourtant la plupart des responsables politiques ne portent-ils pas une responsabilité écrasante quand, auparavant, ils ont accepté - voire encouragé - les licenciements ou encore la casse des logements sociaux alors que 70% des Français ne peuvent plus se loger dans le secteur privé parce que les prix ont explosé?

A contrario, en commission au Conseil régional, les élus "communistes et alternative citoyenne (CACR)" ont-ils refusé près de 400.000 euros à Mantes la Jolie (quartiers des Explorateurs et des Garennes) en "fonds de démolition" parce que rien n'était prévu pour reconstruire dans le reste de la ville les logements sociaux qui vont être détruits. (Je remercie Bénédicte Bauret qui s'est faite l'interprète de la situation de Mantes la Jolie à la Région) Malheureusement, ils ont été les seuls! TOUS les autres groupes de droite, mais aussi de gauche, ont adopté ensemble cette délibération présentée par Jean-Paul Huchon qui contribuera à laisser à la rue de nouveaux citoyens.

Quitte à être politiquement incorrect, je maintiens qu'il ne faut jamais transiger avec ses valeurs et toujours respecter ses engagements.

C'est à cette condition - et à cette condition seulement - que la Gauche retrouvera la confiance des citoyens.

Amicalement,

Marc Jammet.

JTM: je refuse de cautionner

J'ai été contacté pour écrire un article sur la destruction des logements sociaux. C'est la première fois que je décline une invitation de m'exprimer dans un journal. Mais je me refuse - quant à moi - à cautionner la parution d'un véritable journal de propagande créé de toutes pièces contre "Le Courrier de Mantes". Là comme ailleurs, la Gauche n'a rien à gagner à se compromettre avec la droite. Au contraire, elle doit avoir le courage d'annoncer dès maintenant qu'elle mettra un terme à cette parution antidémocratique dès son retour au pouvoir.

Inventeurs-Physiciens: la consultation se transforme en censure.

Après la réunion du quartier des Martrains, j'ai participé, le 22 novembre dernier, à celle du quartier des Inventeurs. Officiellement organisée pour écouter les habitants, cette réunion, une fois de plus, n'a été qu'un simulacre de concertation. On a pu

ainsi entendre le Maire affirmer autoritairement que les guirlandes de Noël (pratiquement absentes du Val-Fourré) "n'étaient pas faites pour les enfants mais pour les commerçants(sic!)", que la difficulté pour se loger au Val-Fourré participait d'"une logique d'investissement" et "était sympathique". On a pu aussi entendre Pierre Bédier (alors que, depuis sa démission, il n'est même plus conseiller municipal) dénoncer "les associations de Gassicourt" coupables de "faire traîner les dossiers" et appeler les participants à les condamner.

On a pu enfin entendre Messieurs Bédier et Vialay, soutenus par quelques cadres municipaux visiblement en "service commandé", tout faire pour m'empêcher de parler et finalement me retirer la parole.

Mais les Mantais ne seront pas dupes, ces pratiques ne grandissent pas ceux qui les utilisent.

Orientations budgétaires: propositions pour le logement social.

Au lendemain de la destruction des deux tours Ramon, j'ai profité du débat d'orientations budgétaires pour présenter d'autres propositions en faveur du logement social.

Je propose de **stopper toute destruction de logement social** à Mantes la Jolie tant que le même nombre de logements n'y a pas été reconstruit au préalable - la mise en œuvre d'**une véritable politique de réhabilitation**, quartier par quartier, des logements existants - d'intégrer **20 à 30% de logements sociaux dans chaque projet** de constructions nouvelles - d'engager la **lutte contre les marchands de sommeil** et l'Habitat insalubre à Gassicourt et au Centre-Ville en les transformant en logements sociaux en petites unités et de bonne qualité.

Pour cela, l'argent existe. 260 millions d'euros vont être utilisés pour détruire 1.000 logements - soit 260.000 euros (1,7 millions de francs) par logement. Il faut les utiliser autrement et, au final, tout le monde y gagnera: des **logements sociaux de qualité**, un **coup d'arrêt aux opérations spéculatives** et une **baisse du prix du foncier** qui permettrait à beaucoup de Mantais de pouvoir se loger dans le privé.

Nouveaux contrats précaires à Mantes la Jolie.

Lors du précédent conseil, la majorité avait mis en place les "contrats avenir". Cette fois-ci, il s'agissait des "contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)".

Dans la droite ligne des TUCs, SIVP, CES, CEC ..., il s'agit toujours de remplacer de vrais emplois par des petits boulots, exonérés de charges sociales. Cela alors même que, tous contrats confondus, moins de 50% des employés communaux sont titulaires. J'ai voté contre.

Contre : communiste et partenaire, **DECIL** **Pour** : droite, front national, socialiste.

Voiries du Village de Gassicourt: + 10% pour la facture.

Un nouvel avenant a été présenté. Il augmente la facture de près de 10% après que l'ensemble des travaux a été approuvé. Et ce n'est pas la première fois dans ce type d'opération. Si je veux bien admettre quelques travaux imprévus, je constate qu'aucune facture n'a jamais été revue à la baisse après le début des travaux.

Sans m'opposer aux travaux, j'ai refusé d'approuver ces avenants systématiques.

Abstention : communiste et partenaire **Pour** : droite, Front national, socialiste, **DECIL**

Quartier des écrivains: le collège Chenier montré du doigt.

Sous couvert d'aménagement, il s'agissait, une fois de plus, d'approuver la destruction de la moitié du quartier des Ecrivains. De plus, cette fois, la délibération précisait que

"l'entrée du collège Chenier (...) et les cages d'escalier en face (promises déjà à la destruction) constituent des nuisances importantes".

Il devient de plus en plus évident que, comme l'a déjà annoncé Pierre Bédier pour le Conseil général, le collège Chenier est aussi en ligne de mire de la droite locale. J'ai voté contre.

Contre: communiste et partenaire. **Abstention**: socialiste, **DECIL**. **Pour**: droite, front national.

Ex "tours Sully": terrain livré à un promoteur.

A l'angle de l'avenue du Gal de Gaulle et du Bd Sully, le projet adopté par la droite et le PS prévoit les constructions d'un hôtel de 1700 m², de commerces et de logements privés. Celles-ci seront réalisées par un promoteur privé: CONSTRUCTA.

"De quels commerces s'agira-t-il?", "Une étude d'impact a-t-elle été réalisée pour connaître l'incidence sur les commerces existants?". Le Maire n'a apporté aucune réponse à mes questions. En clair, le promoteur a "les mains libres". J'ai voté contre.

Contre: communiste et partenaire. **Abstention**: **DECIL**. **Pour**: droite, front national, socialiste.

Extension de la ZAC des Bords de Seine.

Deux délibérations portant l'une sur la concertation, l'autre sur la décision d'agrandir cette ZAC ont été présentées.

300 logements vont donc être ajoutés aux 800 déjà prévus. La Coopérative vend directement à un promoteur privé (qui prévoit, lui aussi, 200 à 300 logements privés), GAM Vert déménage et il n'y aura pas d'implantations de nouveaux commerces. Quant à la concertation, la Municipalité s'en est uniquement servie pour justifier les prix élevés des logements ("Ils correspondent aux prix du marché" a-t-il été répondu). J'ai voté contre.

Concertation. **Contre**: communiste et partenaire. **Abstention**: **DECIL**. **N'a pas pris part au vote**: socialiste. **Pour**: droite, front national.

Extension. **Contre**: communiste et partenaire, socialiste. **Abstention**: **DECIL**. **Pour**: droite, front national.

Droit de préemption renforcé au Centre-Ville.

Il s'agit pour la ville de pouvoir acquérir un bien dès qu'il se vend. Présenté officiellement pour sauvegarder le petit commerce, on est en droit de s'inquiéter quand on connaît la politique de la ville qui livre tous les terrains disponibles aux promoteurs privés. J'ai voté contre.

Contre: communiste et partenaire. **Pour**: droite, front national, socialiste, **DECIL**.

Compagnie des Sablières de la Seine.

Il s'agit pour cette compagnie privée de poursuivre une exploitation de carrières à Saint-Martin-la-Garenne. A la clef, elle bénéficierait d'une dérogation (moins de 10 mètres entre deux carrières), d'une extension de plus de 7 hectares alors que l'étude souligne un danger accru de pollution de la nappe phréatique et que rien n'est prévu pour imposer que les matériaux de remblais soient inertes (c'est à dire non polluants). J'ai voté contre.

Contre: communiste et partenaire, socialiste, **DECIL**. **Pour**: droite, front national.

J'ai voté pour... les subventions à des actions du CCAS, la restauration de la collégiale Notre Dame, les locaux d'insertion professionnelle et le Centre de Vie Social du quartier des Garennes.. **J'ai proposé...** à toutes les organisations de gauche de manifester ensemble contre l'état d'urgence imposé par le gouvernement **J'ai participé...** le 20 novembre, avec Jean-Baptiste Eyrault - président national de "droit au logement", à une action symbolique contre la destruction des logements sociaux et, ensuite, à la manifestation contre l'état d'urgence qui a rassemblé 200 personnes (à l'appel de 23 organisations locales).